



Le 7 février 2019

Projet de réforme de l'éducation routière : Le permis de conduire n'est pas un produit de consommation

Les 12 500 auto-écoles et 40 000 professionnels de l'éducation routière se mobilisent ce lundi 11 février pour la sécurité routière de tous les Français. Le projet de réforme actuellement examiné par le Gouvernement propose une libéralisation de l'apprentissage à la conduite, dans un domaine qui n'est pas un bien de consommation. Plutôt que de proposer des dispositifs visant à favoriser l'accès à la mobilité chez les jeunes, ce projet de réforme met à mal le modèle français d'éducation routière, avec des conséquences prévisibles pour la sécurité routière.

Une réforme qui met à mal l'accès à la mobilité chez les plus jeunes

La députée Françoise Dumas a remis au Premier ministre un rapport proposant une réforme de l'éducation routière. Les propositions issues de la mission parlementaire font **peser l'illusion d'une libéralisation dans un domaine qui n'est pas un produit de consommation comme les autres**. Au lieu de proposer des dispositifs facilitant l'accès au permis pour les plus jeunes et donnant davantage de lisibilité aux aides existantes, le rapport met à mal le réseau des écoles de conduite de proximité, au profit des plateformes numériques.

Dans un contexte de crise du pouvoir d'achat, il apparaît caricatural de cibler les auto-écoles, et de faire le procès de TPE traditionnelles au profit unique des acteurs du numérique, qui ont déjà montré leurs limites, dans un secteur où il faut au contraire privilégier la qualité de la formation, l'accompagnement de l'élève et la proximité. Les auto-écoles sont une école de la vie, d'accès à la mobilité mais aussi à la citoyenneté, à l'heure où la mobilité des jeunes Français est devenue un problème de société – rappelons que plus d'un tiers des Français estiment avoir des difficultés dans leur accès à la mobilité, tout particulièrement chez les jeunes, et que **l'apprentissage de la mobilité est un enjeu majeur** et un passeport pour l'emploi. Si les jeunes lient leurs problèmes de mobilité à des problèmes économiques, en dépit des dispositifs d'aides existants, il s'agit surtout d'un problème de rationalisation et de lisibilité des aides.

Les professionnels de l'éducation routière proposent au Gouvernement un vrai plan d'accompagnement pour l'accès au permis de conduire - de nombreuses pistes sont possibles, les recettes issues des radars pourraient par exemple abonder des aides ciblées à l'attention des populations les plus fragiles. Il est également indispensable d'aider les jeunes à mieux s'y retrouver dans les dispositifs d'aides existants – les auto-écoles peuvent jouer le rôle de guichet unique pour accompagner les élèves et leur faciliter cet accès financier.

Une libéralisation de l'apprentissage à la conduite qui créera des zones blanches de l'éducation routière

Le projet de réforme, s'il était appliqué, mettrait à mal le modèle d'enseignement français de l'éducation routière, basé sur la proximité, sur des écoles de conduite agréées localement, facilement contrôlables par les préfets. Les professionnels de l'éducation routière alertent sur les risques entraînés par la mise en place d'un agrément à portée nationale des écoles de conduite, qui rendrait de facto toute volonté de contrôle inopérante, ainsi que la désintermédiation des candidatures à l'épreuve pratique, qui se traduirait inévitablement par un affaiblissement de la qualité du service public des examens.

A l'heure du Grand Débat national, lancé par Emmanuel Macron, qui vise précisément à recréer du lien avec les territoires, le projet de réforme de l'éducation routière s'inscrit à l'encontre de ces objectifs et n'aurait pour effet que de **vider ses territoires de son tissu d'écoles de conduite**.

Ce lundi 11 février à Paris, Place d'Italie, les professionnels de l'éducation routière se mobilisent lors d'une manifestation pour alerter l'opinion sur ce projet de réforme. Parce qu'une réforme réussie ne peut se faire qu'avec les acteurs de terrain. Et parce que le permis de conduire ne doit pas devenir un permis de tuer.

Les professionnels alerteront le public et participeront à une grande collecte de sang, en partenariat avec les équipes de l'hôpital universitaire de la Pitié Salpêtrière.

Le **programme indicatif** de ce grand rassemblement :

- Départs des différents cortèges vers la place d'Italie : 8h30
- Rassemblement place d'Italie : à partir de 10h
- Don du sang : à partir de 11h

> À propos du CNPA

Le Conseil National des Professions de l'Automobile représente la 5^{ème} branche économique de France avec 140 000 entreprises de proximité et 400 000 emplois non délocalisables. Le CNPA défend l'intérêt général des services de l'automobile en animant une dynamique de filière et en développant une approche prospective sur des thèmes communs à tous les métiers de la mobilité tels que l'activité économique, l'emploi, les nouvelles technologies, le développement durable ou encore l'économie circulaire.